

Moyen-Ogooué/Département de l'Abanga-Bigne/Après l'incendie de la mairie de Ndjolé

Le "pardon" des sages au président de la République



La gouverneure Paulette Mengue M'Owono échangeant avec...



... les notables...



... et différentes autres couches de la population.

Esaië NDILOROU
Lambaréné/Gabon

AFIN de joindre l'acte à la parole, la gouverneure de la province du Moyen-Ogooué, Paulette Mengue M'Owono, vient de séjourner dans le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigne. Histoire de respecter son engagement pris à l'égard des notables, sages, hommes politiques et religieux de la ville de Ndjolé. Rappelons que lors de son premier séjour de prise de contact avec l'ensemble des agents en poste dans cette ville, la gouverneure avait promis d'y revenir, suite à la demande de la cheffe de quartier Kilomètre I, Virginie Mackessa. Intervenant alors au nom de l'ensemble de la chefferie locale, cette dernière avait manifesté son mécontentement et son regret par rapport aux comportements désinvoltes et malveil-

lants de certains hommes et femmes de la commune. Elle avait aussi pris l'engagement de rendre compte de cette première séance de travail avec l'autorité provinciale à ses collègues absents, en vue de trouver ensemble des solutions idoines à l'incivisme rampant dans la ville. De nouveau à Ndjolé il y a quelques jours, Paulette Mengue M'Owono a donc pris langue avec le comité de sages, les chefs de quartier, de village et de canton, les acteurs politiques et responsables religieux de la contrée, afin d'échanger sur les sujets qui préoccupent les populations. Elle y a été accueillie par le préfet de l'Abanga-Bigné, Mathurin Kabogui Oloungou, avant de se diriger à la salle de réunion de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), où elle devait présider successivement et distinctement trois séances de travail. En présence des responsables des conseils locaux (municipal et départemental).



Ici, avec des femmes musulmanes.

Bien que ces trois rencontres se soient déroulées séparément, la teneur du message final est restée quasiment la même. Paulette Mengue M'Owono a rappelé que sa présence à Ndjolé s'inscrivait dans le cadre des rencontres permanentes qu'elle doit avoir avec ses administrés. Il s'agissait également d'honorer l'engagement qu'elle avait pris, suite à l'intervention de la

notable Virginie Mackessa, lors de la précédente rencontre. Elle est, par ailleurs, revenue sur quelques valeurs qui sous-tendent le fonctionnement de l'administration, et surtout le rôle que doit jouer chaque maillon de la chaîne administrative pour le bien des populations.

PARDON• Mme Mengue a, de ce fait, attiré l'attention

des uns et des autres au sujet des relations qui doivent exister entre ces populations et les différents responsables. Selon elle, les incidents post-électorales enregistrés dans cette localité "doivent nous interpeller". Une manière pour elle de faire constater la dangerosité de ce genre de comportements inciviques ayant entraîné l'incendie de la mairie. Sur cette question précise, le président du comité de sages, Benoît Nze Meye, la cheffe de quartier Kilomètre I, Virginie Mackessa, les responsables locaux des partis politiques (PDG, RHM, RPR) ainsi que ceux des confessions religieuses, ont exprimé leurs avis. Un acte fort dommageable, ainsi que l'a reconnu le président du comité de sages, demandant d'ailleurs "pardon au chef de l'Etat" pour ce cas d'incivisme. « (...) Car ce qui s'est passé chez nous ici n'est pas bien. Quand les singes jouent et cassent les branches aux

cimes des arbres, celles-ci vont toujours tomber sur le dos de l'éléphant. Cet adage africain est connu de nous tous, donc que Son Excellence nous pardonne à cause de nos enfants. Et par-là même, nous prenons l'engagement de tirer les oreilles de ces enfants, afin que ces agissements ne se reproduisent plus. Je vous remercie Madame la gouverneure d'être notre interprète auprès de notre président de la République, et qu'il nous reconstruise notre mairie», a plaidé Benoît Nze Meye. « (...) Je voudrais vous appeler à plus de responsabilité auprès de nos concitoyens. Et vous inviter par la même occasion à plus de responsabilité, (...) et à mettre en pratique les valeurs républicaines qui reposent sur la paix, la concorde et le savoir vivre ensemble, qui sont chères au président de la République S E Ali Bongo Ondimba », a indiqué la gouverneure à ses administrés, avant de lever la séance.

... département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Vie des associations/"Yessi"

La section du Moyen-Ogooué lance officiellement ses activités

E.N.
Lambaréné/Gabon

« LA journée du 10 novembre 2018 est une date inoubliable. Et pour cause, c'est aujourd'hui notre première sortie officielle ici, où j'habite avec mon époux, le commandant Raymond Andjoua, commissaire de la ville de Lambaréné. Comme le veulent les textes qui nous régissent, c'est l'épouse du commissaire qui est la présidente provinciale de l'association Yessi dans chaque province, et l'épouse du général en exercice devient la présidente nationale. Je suis très contente et motivée de ce que nous sortions de l'ombre et posions des actes positifs dans la cité de Lambaréné et ses environs », déclarait dernièrement Arlette Andjoua. La cérémonie a commencé par l'arrivée du commandant Raymond Andjoua au lieu de la rencontre. Invitée à prendre la parole, la présidente provinciale de l'association, Arlette Andjoua, a d'abord sollicité des membres et des invités, d'observer



La présidente de l'association, Arlette Andjoua, pendant son intervention.

ver une minute de silence en mémoire des femmes de policiers décédées. Elle a ensuite présenté les raisons de la création de l'association Yessi qui existe depuis 1985, et qui est ouverte à toutes femmes volontaires et surtout motivées à payer ses cotisations. Yessi fonctionnant exclusivement à l'aide des cotisations des membres, dons, legs et l'aide des époux. « Permettez-moi de vous ex-

primer notre profonde gratitude pour avoir répondu favorablement à notre appel et pris de votre temps, malgré vos nombreuses missions. (...) Laissez-moi vous rappeler que Yessi signifie en une langue de chez nous au Gabon, l'ipunu, "la chance". Et c'est depuis 1985, grâce à la fermeté d'une dame, Mme veuve Nzamba, épouse de policier, qui exerçait les fonctions de directeur à l'école

publique de la Fopi, que nous devons cet héritage. Son action a été suivie par d'autres dames, à l'exemple de mesdames veuves Ossiali, Bongo Ndjog'otha et par bien d'autres encore. Aujourd'hui, c'est Mme Mapangou Moussadji, notre maman présidente », a fait savoir Mme Andjoua. Yessi, a-t-elle fait savoir, est à but non lucratif et est enregistrée au ministère de l'Intérieur. Cette association

« (...) a été créée dans l'optique de nous regrouper, afin de susciter l'entraide et la solidarité agissante entre épouses. Donc, nous devons œuvrer pour des actions sociales, assister et accompagner nos époux, tout en luttant contre l'oisiveté des femmes », a expliqué la présidente provinciale. Arlette Andjoua a, enfin, présenté son bureau, qui se compose de huit membres. Et, comme

il fallait s'y attendre, ces instants ont été scellés par une grande réception organisée par ces femmes de flics. Une initiative bien appréciée par elles et qu'elles entendent d'ailleurs renouveler chaque mois au sein de l'association, afin de solidifier davantage l'entente et former une grande famille dans laquelle le vivre-ensemble et l'effondrement des barrières seront des réalités.



Les membres du bureau directeur de "Yessi" section du Moyen-Ogooué à Lambaréné.

Photo : Esaië NDILOROU

Photo : Esaië NDILOROU

Photo : Esaië NDILOROU

Photo : Esaië NDILOROU

Photo : Esaië NDILOROU